

Épidémiologie et prévention des maladies transmissibles

1-prévention des maladies transmissibles

Prévention: ensemble des mesures (individuelle et collective) visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents.

1.1-Niveaux de prévention :

- **Prévention primaire:** Réduire l'incidence d'un problème de santé (apparition)
- **Prévention secondaire:** Réduire la prévalence d'un problème de santé (gravité)
- **Prévention tertiaire:** Réduire la prévalence des complications ultérieures (rechutes)

1.1.1-Mesures de prévention primaire :

La prévention primaire a pour objectif de limiter l'incidence des maladies par une action au niveau des causes et des facteurs de risque spécifiques. Les efforts de prévention primaires peuvent être axés sur :

- L'ensemble de la population dans le but de réduire le risque moyen (stratégie axée sur la population ou « de masse ») ; ou
- Les personnes à haut risque par suite d'expositions particulières (stratégie axée sur "les sujets à haut risque")

Prévention individuelle:

- Hygiène corporelle
- Hygiène vestimentaire
- Alimentation
- Activité physique
- Vaccination
- Education , information...

Prévention collective (sociale):

- Distribution d'eau potable
- Elimination des déchets solides et liquide
- Hygiène alimentaire
- Habitat
- Travail
- Vaccination...

1.1.2-Mesures de prévention primaire :

La prévention secondaire vise à réduire les conséquences plus graves de la maladie grâce à un diagnostic et à un traitement précoces. Elle englobe les mesures disponibles au niveau individuel et collectif pour un dépistage précoce suivi d'une intervention efficace. La prévention secondaire concerne la période qui se situe entre le moment où la maladie se déclare et celui où elle est normalement diagnostiquée et vise à réduire la prévalence de la maladie.

1.1.3 -Mesures de prévention tertiaire :

La prévention tertiaire vise à freiner l'évolution ou à atténuer les complications d'une maladie installée et constitue un aspect important de la médecine thérapeutique et de réadaptation. Elle consiste en mesures visant à réduire les déficits et les incapacités, à atténuer la souffrance causée par une santé fragile et à aider les malades à procéder aux ajustements nécessaires en cas de maladie incurable. Il est souvent délicat de distinguer prévention tertiaire et traitement, puisque l'un des objectifs essentiels du traitement des maladies chroniques consiste à prévenir les récidives.

2-Dépistage :

2.1-Définition :

C'est l'identification de sujets présentant une maladie ou une anomalie inapparente, ou bien un risque d'une maladie donnée au sein d'une population indemne (en bonne santé).

C'est une action de prévention secondaire visant à identifier, à l'aide d'un test rapide, les personnes atteintes d'un problème de santé latent, passé jusque là inaperçu.

Le dépistage concerne des personnes apparemment en bonne santé (**différence entre dépistage et diagnostic**).

Le dépistage cherche à différencier, au sein des personnes apparemment en bonne santé, entre celles qui sont probablement atteintes d'une maladie donnée et celles qui en sont probablement exemptes.

2.2-Types de dépistage :

Il existe différents types de dépistage, dont chacun a des objectifs propres :

Dépistage de masse: un dépistage large généralisé à toute la population

Dépistage sélectif : orienté vers des groupes dits à haut risque définie par la présence d'un ou de plusieurs facteurs de risque

Il peut être réalisé dans deux contextes différents :

- **Dépistage individuel:** Intégré au dispositif de soins général, pratiqué lors de soins pour un autre problème
- **Dépistage spécifique:** Faire l'objet d'un dispositif spécifique (exple: les centres de dépistage anonyme et gratuit pour le VIH)

3-Eviction scolaire :

Ce terme signifie le fait que les enfants atteints d'une maladie contagieuse doivent cesser de fréquenter leur école pendant une durée qui dépend de la maladie en cause (les durées d'éviction ont été fixées par arrêté).

Quelques exemples:

Coqueluche: 30 j à compter du début de la maladie

Méningite, rougeole, rubéole, Oreillons: jusqu'à la fin de la maladie

Poliomyélite: jusqu'à la disparition du virus dans les selles

Varicelle: jusqu'à ce que les dernières croûtes soient tombées

4-Isolement

4.1-objectif :

Le principe de l'isolement a pour objectif de prévenir la circulation des germes par la mise en place de barrières géographiques et techniques empêchant toutes les formes de contacts possibles entre les patients et les sources de colonisation.

4.2-Types d'isolement :

2.2.1-Isolement septique :

Procédure visant à s'opposer à la transmission des agents infectieux d'un malade infecté à un autre sujet ou au personnel soignant.

Les mesures d'isolement septique à mettre en oeuvre sont définies en fonction de l'agent infectieux en cause, du site de l'infection et des voies de transmissions des agents infectieux.

Indications:

- Lors d'une affection naturellement contagieuse (ex. tuberculose pulmonaire, varicelle, fièvre typhoïde...)
- Lors d'une affection par un agent spontanément non contagieux mais susceptible de disséminer dans l'environnement et d'être transmis à un autre patient via les mains du personnel ou du matériel (ex: abcès avec écoulement purulent, infection cutanée à *staphylococcus aureus*...)

- Lorsqu'un patient est porteur ou excréteur d'un agent infectieux multi-résistant aux antibiotiques et connu pour son risque de diffusion épidémique (ex. entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre étend)

Les principales mesures:

les précautions d'hygiène **pour tout patient afin d'assurer une protection systématique des patients et des personnels** (hygiène des mains, gants, un masque, des lunettes, une sur- blouse, matériel à usage unique..)

4.2.2-Isolement protecteur

Procédure visant à protéger un sujet particulièrement réceptif, de tout risque infectieux provenant de l'environnement, des autres patients et des membres du personnel

La mise en place et la levée de l'isolement relève, dans tous les cas, d'une prescription médicale pour une durée déterminée.

Indications:

- Patient immunodéprimé par un traitement ou par une maladie (SIDA, Cancer...)
- Grand brûlé
- Patient transplanté
- Prématuré

Les principales mesures:

- Hygiène des mains **avant d'entrer dans la chambre et avant tout soin au patient**
- Chambre individuelle.
- Port d'une blouse si non à usage unique
- Port d'un masque chirurgical systématique dès l'entrée de la chambre
- Hygiène corporelle minutieuse du patient (éviter toute contamination endogène)
- Hygiène de l'environnement: nettoyage quotidien
- Désinfection de tout matériel /matériels à patient unique
- Alimentation contrôlée et eau en bouteille